

***Par dépôt électronique et poste***

Le 2 novembre 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télééc. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative au remplacement d'automatismes et d'appareillage au poste de l'Aqueduc  
Votre dossier : R-3983-2016  
Notre dossier : R053033 YF

---

Chère consœur,

Le 12 septembre 2016, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a déposé auprès de la Régie sa demande concernant le projet décrit en rubrique.

Le 21 septembre 2016, la Régie a publié son *Avis aux personnes intéressées* (Avis), comme suit :

*« Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires écrits à la Régie et au Transporteur, **au plus tard le 28 octobre 2016 à 14 h.** Le Transporteur pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 4 novembre 2016 à 14h.** »*

Le délai est maintenant expiré et aucun intéressé n'a soumis d'observations écrites à l'égard de la demande du Transporteur.

De là, le Transporteur demande à la Régie de prendre le dossier en délibéré, et ce dès réception de la présente. Le cas échéant, le Transporteur demeure disponible afin de répondre aux interrogations de la Régie à l'égard du projet en cause.

Le Transporteur réitère que sa demande est conforme au cadre réglementaire et que la réalisation du projet est nécessaire, le tout tel que plus amplement décrit selon la preuve au dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Me Yves Fréchette  
/jg